

Conférence Yves Luginbühl

Les fondements de la Convention européenne du paysage



Ambrogio Lorenzetti, la campagne du Bon Gouvernement, 1346, Palais ducal de Sienne, salle de la Paix.

Le 23 janvier 2023
de 15h à 18h

Salle 2.44, 2ème étage, Sciences Po
9 rue Auguste Angellier 59000 Lille
Métro : République Beaux-Arts

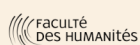
Cette conférence est ouverte à tous, sans inscription et se fera en français.

Vous pourrez également y assister à distance en vous connectant sur Zoom et en utilisant les identifiants suivants : Meeting ID: 947 0251 9181 Passcode: 442872

Contact : anne-christine.habbard@univ-lille.fr



Co-funded by
the European Union



FACULTÉ
DES HUMANITÉS



Université
de Lille

Partenaires associés:



EUROPA-
UNIVERSITÄT
VIADRINA
FRANKFURT
(ODER)



Uniwersytet
Wrocławski

Avec le soutien de:



SCIENCES
PO
LILLE.

European Landscapes – Module Jean Monnet Programme Erasmus+
Project ID 101085544, Nom court Landscape

Co-financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent être tenues responsables de ces opinions.

Contact : landscape@univ-lille.fr



La conférence portera essentiellement sur la Convention Européenne du Paysage, adoptée le 20 octobre 2000 à Florence. Mais avant de s'engager directement dans le contenu du texte européen, il s'agira de préciser de quel paysage l'on parle : que signifie ce terme aujourd'hui après cinq siècles d'existence, de débats sur sa signification, sur la portée politique du mot qui fait l'objet de deux lois en France et dans d'autres pays européens.

C'est tout d'abord une partie historique qui débutera l'exposé, avec l'apparition progressive des mots équivalents à paysage dans les diverses langues européennes, le sens qui leur était attribué et surtout les effets sur les pratiques d'aménagement du territoire. Bien évidemment, cette histoire est loin d'être complète tant elle a mobilisé de facteurs et événements, mais on n'en retiendra que les phases vraiment significatives d'un changement profond de pratiques ou de comportements des politiques par rapport à leurs habitudes ancrées dans des phases antérieures.

La seconde partie de l'exposé portera davantage sur les pratiques actuelles et leurs transformations suite à la Convention Européenne du Paysage et sa ratification par plus de 40 Etats Parties du Conseil de l'Europe. Parmi ces transformations, on évoquera surtout les nouvelles pratiques de jeunes paysagistes qui se sont engagés dans de nouvelles expériences participatives avec la mobilisation des habitants des lieux concernés. Une troisième partie sera davantage consacrée à une réflexion éthique sur la responsabilité des hommes politiques à l'égard du cadre de vie de leurs concitoyens.

UNE CONFÉRENCE D'YVES LUGINBÜHL

Ingénieur agronome, docteur en géographie, co-rédacteur de la Convention Européenne du Paysage, consultant du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention Européenne du Paysage, et ancien Président du Comité Scientifique du Programme « Paysage et Politiques Publiques, analyse, évaluation, comparaison » et « Paysage et développement durable » du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, membre du Comité National des Biens français du Patrimoine Mondial, membre du Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité.

Auteur de plus de plus de 140 articles et ouvrages, dont 7 directions d'ouvrages collectifs et 2 ouvrages individuels. Prix Conrad Malte-Brun de la Société française de Géographie ; 2012 : La mise en scène du monde, construction du paysage européen, CNRS Editions, Paris, prix Edouard Bonnefous de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.